

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

---**---

**MINISTERE DE LA CULTURE, DU GENRE
ET DU CADRE DE VIE**

---**---

Dakar, le 16 Octobre 2011

**ATELIER DE PARTAGE ET DE VALIDATION TECHNIQUE
DE LA LETTRE DE POLITIQUE DU SECTEUR DE LA CULTURE**

Vendredi 9 décembre 2011
Hôtel Ngor Diarama

TERMES DE REFERENCE

Novembre 2011

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En adéquation avec les orientations internationales auxquelles il a souscrit et pour permettre la mise en œuvre efficiente de sa politique nationale dans tous les domaines, l'Etat du Sénégal a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre des lettres de politiques dans tous les secteurs de la vie nationale.

Ces documents de politique sectorielle, de stratégie et de planification à court, moyen ou long terme, permettent de répondre aux nouvelles exigences de planification, de gestion axée sur les résultats et de bonne gouvernance. Ce qui induit l'adoption d'une démarche projet, la prise en compte de la mesure de la performance et la reddition de compte par le biais de mécanismes de suivi/évaluation.

C'est dans cette perspective que le Ministère de la Culture, du Genre et du Cadre de Vie a élaboré un projet de Lettre de Politique du Secteur de la Culture (LPS) pour répondre avec rationalité aux défis de production, de diversité culturelle et de développement de notre pays.

Les efforts consentis par l'Etat et le potentiel remarquable de la Culture n'ont pas encore permis de rendre lisible la contribution du secteur au développement.

Les orientations du projet de Lettre de Politique du Secteur de la Culture visent à inverser cette situation.

Le processus d'élaboration du document a eu comme acteurs principaux le comité technique installé à cet effet au sein du Ministère en charge de la Culture, les services compétents du Ministère de l'Economie et des Finances, les acteurs

et professionnels de la culture en tant que premiers partenaires de l'institution et bénéficiaires directs de la politique culturelle.

L'élaboration de la LPS a été marquée par un souci de concertation à toutes les étapes. C'est dans cet esprit qu'est convoqué le présent atelier de partage et de validation technique ouvert aux structures précitées, mais aussi à d'autres partenaires institutionnels (Etat, représentations nationales, collectivités locales, secteur privé).

L'atelier constitue une étape importante de l'examen technique de la LPS avant son adoption finale par les autorités politiques.

II. OBJECTIF

Partager et valider le projet de Lettre de Politique du Secteur de la Culture avec toutes les parties prenantes dans la perspective de son adoption.

III. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue des travaux, le diagnostic et les objectifs du secteur seront partagés et des propositions de lignes d'action formulées.

IV. FORMAT

Les travaux se tiennent en une journée et sont organisés en quatre (4) groupes thématiques.

GROUPE 1: Production culturelle

Problème identifié	Objectif stratégique	Lignes d'Action
La dégradation de la production culturelle face à l'enjeu de l'économie de la culture	Accroître le volume et la qualité de la production culturelle	(à définir)

GROUPE 2: Diversité culturelle

Problème identifié	Objectif stratégique	Lignes d'Action
Déficit d'instruments et de mesures dédiés à la diversité culturelle	Promouvoir la diversité culturelle	(à définir)

GROUPE 3 : Décentralisation culturelle

Problème identifié	Objectif stratégique	Lignes d'Action
Insuffisance de la décentralisation culturelle	Accentuer la décentralisation culturelle	(à définir)

GROUPE 4 : Pilotage institutionnel.

Problème identifié	Objectif stratégique	Lignes d'Action
Difficulté de l'institution à suivre l'évolution du secteur et les mutations administratives en cours	Renforcer le pilotage institutionnel.	(à définir)

VI. PARTICIPATIONS

VI. PARTICIPATIONS

- a) Structures publiques nationales
- b) Associations et Organisations professionnelles d'acteurs culturels
- c) Organisations patronales et Secteur privé